

PROJET DE RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Le Parlement votera dimanche

Le congrès du Parlement se réunira finalement le dimanche 7 février et non pas demain mercredi 3, nous confie une source autorisée. «C'est ce qui a été décidé aujourd'hui (hier lundi, ndlr), au cours d'une réunion tripartite, tenue au siège du Conseil de la nation, entre le président de cette institution, Abdelkader Bensalah, son homologue de l'Assemblée populaire nationale, Larbi Ould Khelifa, et le Premier ministre Abdelmalek Sellal.»

Kamel Amarni Alger (Le Soir) - Tout s'était déroulé dans l'après-midi d'hier car, en fait, «il fallait attendre que Sellal rentre de sa mission à Addis-Abeba. Il n'a regagné Alger que lundi dans la matinée». Pour notre source, le décret présidentiel portant convocation du Parlement pour le mercredi 3 février est scrupuleusement respecté. «Il y est clairement précisé que la session est convoquée pour le mercredi 3 et que cette même session demeurera ouverte jusqu'à épuisement de son ordre du jour». C'est ainsi que, pour demain mercredi, les «trois» ont donc convenu que Abdelkader Bensalah procédera à l'installation officielle de la commission mixte entre les deux Chambres du Parlement et ce, au cours d'une cérémonie officielle qui se déroulera au Palais des Nations au Club-des-Pins à Alger. Or, pour cette fois-ci, et sur instruction de Abdelaziz Bouteflika, on procédera différemment aux deux précédentes révisions constitutionnelles similaires de 2002 et de 2008.

«La commission paritaire ne sera pas composée uniquement que des membres des bureaux respectifs du Conseil de la Nation et de l'Assemblée populaire nationale. Elle sera élargie à d'autres parlementaires, issus des deux chambres bien sûr, et comprenant des représentants de tous les groupes parlementaires, ceux de l'opposition compris avec, pour chaque groupe, un quota qui sera fixé au prorata de sa taille». Ce qui, soit dit en passant, verra le Front de libération nationale se tailler la part du lion. «La commission sera composée d'environ 70 membres et sera présidée par le doyen des

membres des deux bureaux réunis, le vice-président du Sénat et ancien ministre, Djamel Ould Abbès». L'autre nouveauté pour cette révision de 2016, c'est le rôle conféré à la commission paritaire.

«La commission travaillera pendant deux jours, mercredi et jeudi au Palais des Nations, à huis clos, et engagera un large débat entre ses membres, notamment autour du rapport qu'elle devra préparer et présenter dimanche prochain en session plénière».

Bien entendu, l'arrière-pensée d'une telle démarche saute aux yeux : le projet de révision constitutionnelle en question étant autrement plus important que ceux de 2002 et de 2008, ferait l'objet d'un

référendum si Abdelaziz Bouteflika était en mesure de mener campagne, un exercice qu'il affectionne particulièrement comme cela avait été le cas en 1999 avec la loi sur la concorde civile et en 2005 avec la charte sur la paix et la réconciliation nationale.

Deux textes de loi qui, pour rappel, avaient été soumis à l'approbation du Parlement avant d'être, l'un comme l'autre, soumis également à un référendum. Cela étant, la commission paritaire qu'installera Bensalah demain au Palais des Nations aura à préparer, outre son propre rapport, son règlement intérieur, ensuite le règlement intérieur de la session (congrès) plénière de dimanche prochain ainsi que son ordre du jour. Il s'agit essentiellement de fixer les détails de la cérémonie protocolaire d'ouverture et de clôture en plus du mode et des modalités du déroulement des travaux. Mais il n'y aura, pour autant, aucune surprise. Le vote se fera sans débats, sans amendements bien sûr, et concernera l'intégralité du texte du projet de loi portant



Abdelkader Bensalah.



Mohamed Larbi Ould Khelifa.

nouvelle Constitution, en bloc, par oui ou par non ou alors par abstention, et, surtout, à main levée ! Pas le moindre risque évidemment pour s'éviter toute «mauvaise surprise» que ne manquerait pas «d'enfanter» un vote à bulletin secret, par exemple ! Et, à main levée, le projet de la révision en question peut être considéré, d'ores et déjà, comme

approuvé et à une écrasante majorité ! En fait, et en vertu de l'article 176, ce projet doit être approuvé par les trois quarts des voix des membres des deux Chambres du Parlement, soit 455 voix sur les 605 qui composent l'APN et le Sénat. Le FLN, à lui tout seul, en compte 261...

K. A.

LE MINISTRE CHARGÉ DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT L'ASSURE :

«Le projet de loi sur la Constitution sera adopté par 500 à 505 voix»

La loi portant révision de la Constitution est prête à être adoptée sans ambages. La conviction est de Tahar Khaoua, le ministre chargé des Relations avec le Parlement, qui en a fait état, hier, sur les ondes de la Chaîne 1 dont il était l'invité.

Quoi que fassent les députés décidés à rejeter le projet, sous quelque forme qu'ils l'aient décidé, l'Algérie aura à partir de mercredi une Constitution revue et corrigée, a assuré le ministre qui a fait état de la mobilisation de plus des trois quarts des voix des députés requises par le quorum. Le décompte des voix acquises est situé entre 500 et 505, a affirmé l'invité de la

Chaîne 1. L'issue de la présentation de la loi portant révision constitutionnelle devant les deux Chambres du Parlement, une modalité prévue par «l'ancienne» Constitution ne fait donc aucun doute pour le ministre qui, et c'est peu de le dire, ne s'est à aucun moment de ses interventions devant les journalistes départi de son enthousiasme sur le contenu de la nouvelle première loi du pays. Rien n'a été, en effet, omis dans la Constitution voulue par le président de la République, le projet englobe toutes les revendications recensées dans la société à travers ses différentes composantes, a assuré Tahar Khaoua qui s'est longuement aidé d'exemples illustrant la séparation des pouvoirs et la liberté accordée à chacun, comme ce sera par exemple le cas de l'Assemblée nationale et du Conseil

d'Etat, sans parler de l'opposition qui jouira, désormais, de plus d'espace d'expression notamment, au sein de l'APN. Ou encore de la femme dont la place a été renforcée comme jamais dans la vie publique «ce qu'elle ne doit pas oublier», suggère Tahar Khaoua.

En tous les cas, si l'on doit suivre l'argumentation étalée lors du forum de la Chaîne 1 par le ministre chargé des Relations avec le Parlement, la prochaine législature permettra, sous la nouvelle Constitution, d'ouvrir une nouvelle ère. Ce mercredi, avec l'adoption de la loi portant révision constitutionnelle, ce sera l'heure du «couronnement des réformes promises par Bouteflika» pas seulement depuis son discours d'avril 2011, mais depuis son arrivée au pouvoir en 1999.

M. Azedine

ALAIN JUPPÉ À ORAN :

«Les cicatrices se referment, ce n'est pas une raison pour oublier»

«Je me réjouis de voir que les relations entre la France et l'Algérie sont au beau fixe, et je voudrais réaffirmer ma détermination de tout faire à l'avenir pour qu'elles se renforcent et qu'elles s'approfondissent encore. Nous y avons intérêt mutuellement.» Des propos tenus, hier, par M. Alain Juppé à l'issue de sa visite à Oran en tant que maire de Bordeaux, mais qui avaient plutôt la résonance, d'une vision d'un candidat à la présidentielle de 2017. D'ailleurs l'accueil et l'encadrement sécuritaire dont a bénéficié le député -maire étaient dignes d'un chef d'Etat.

Amel Bentolba -Oran- (Le soir) - Pour M. Alain Juppé, il y a beaucoup de raisons de la bonne qualité des relations entre les deux pays, notamment stratégiques en vue de combattre ensemble le terrorisme, dit-il et d'ajouter, «nous avons aussi des intérêts économiques communs, gagnant/gagnant comme aime à le dire votre Premier ministre. Puis, nous avons des relations humaines, à renforcer entre la France et l'Algérie, je n'évoquerai pas ici l'histoire, les cicatrices se referment, ce n'est pas une raison

pour oublier, la mémoire reste active aussi, et je crois qu'il faut aussi se projeter vers l'avenir ». Questionné sur sa candidature à la présidentielle en France, Alain Juppé dira que sa visite n'intervient pas dans ce cadre-là, même si précise-t-il «à Alger, j'aurai l'occasion de rencontrer la communauté française à l'étranger comme j'ai eu l'occasion de le faire avec celle d'Oran, je sais que vous êtes de fidèles spectateurs de la télévision française et donc je vous renvoie au prochain débat».

«Surpris» par tant d'insistance



Alain Juppé se réjouit de voir que les relations entre la France et l'Algérie sont au beau fixe.

sur le sujet, puisqu'une autre question concernant les primaires qui auront lieu en France lui a été posée durant la même conférence de presse, M. Alain Juppé s'est permis un peu d'humour, «il y a un tel intérêt ici pour les primaires que je me demande s'il n'y a pas un

candidat algérien ? ! ». Et d'ajouter plus loin «mais si vous voulez envoyer des signaux positifs à un tel ou tel candidat, ne vous privez pas, il y en a un ici ! ». Évoquant les actes antimusulmans en France à la suite des attentats de Paris, l'intervenant s'est dit très impression-

né par l'esprit de respect mutuel et de concorde qui règne entre les différentes composantes de la société oranaise. «La France est une société diverse, nous n'avons pas les mêmes origines, les mêmes religions, ni la même couleur de peau, mais cette diversité est une richesse, à condition que nous partagions ses valeurs communes celles de la République. C'est dans ce sens que j'agirai, de faire en sorte que le dialogue interreligieux en particulier se développe.

La République doit se battre contre toutes ces manifestations d'hostilité et faire rétablir la concorde entre les Français et les Françaises quelles que soient leur condition et leur conviction religieuse, c'est en tout cas ma ligne de conduite et l'idée que je défendrai», a conclu le candidat à la présidentielle de 2017.

A. B.